

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1218>



Refus d'un protocole au lycée de Decize

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Echos des établissements - Lycée Maurice-Genevoix (Decize) -



Publication date: lundi 31 octobre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le jeudi 20 était organisée, au lycée Maurice-Genevoix, une réunion de concertation sur le protocole des remplacements de Robien.

La section locale du SNES avait décidé de se rendre à cette réunion pour porter le refus de tout protocole et le retrait du décret sur les remplacements. Nous voulions éviter la politique de la chaise vide qui aurait masqué l'opposition forte au décret de Robien.

Rapidement, la réunion a porté sur l'opportunité du protocole et l'objectifs poursuivis par ce type de procéder. **Nous avons rappelé notre opposition aux remplacements de Robien** qui sont d'ailleurs bien mal nommé car **il ne s'agit absolument pas d'assurer des remplacements** (pas de continuité pédagogique, matière différente) mais plutôt de combler **l'insuffisance en personnel des équipes de vie scolaire** et des lieux d'accueil des élèves qui n'ont pas cours. Nous rappelé que **ce décret est porteur de mépris pour les enseignants** puisque nous ne sommes plus libre de juger de l'intérêt pédagogique d'un remplacement mais contraint au mépris de la masse de travail que nous devons assurer par ailleurs.

Finalement, la réunion s'est terminée par un vote massif de **refus d'un protocole (quasi-unanimité** de la quarantaine de présents (à trois abstentions près)). Le proviseur nous a précisé qu'étant tenu de présenté un protocole en CA, il en présenterait un minimaliste.

Le S1 SNES du lycée de Decize



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
